



Règlement abonnement internet

Par **moinetalexandre**, le **12/02/2011** à **11:44**

Bonjour,rrnrnJ'ai quitté une entreprise, que je nommerai X en Juin 2008. De part mes déplacements, cette société avait mis à ma disposition un abonnement internet. rnAvant mon départ, j'avais demandé à cette entreprise de résilier mon contrat Internet - une fois, 2 fois et la 3ème fois, j'ai rédigé un mail (actuellement en ma possession) afin de faire le nécessaire.rnrnOr actuellement, soit 32 mois plus tard, je bénéficie encore de cette abonnement. Pas de retour du fournisseur d'accès concernant le règlement , donc cela sous entend que mon entreprise (sans s'en rendre compte!!) règle toujours cette abonnement. Je reçois tous les mois les factures du fournisseurs.rnrnMa question est simple : qu'est ce je risque sachant que j'ai averti mon ex employeur de résilier le contrat lors de mon départ ?rnrnmerci de vos conseilsrnrnCdt